



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الأغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

# COMITÉ DE L'AGRICULTURE

## Vingt-sixième session

Rome, 1<sup>er</sup>-5 octobre 2018

### Présence de la chenille légionnaire d'automne en Afrique: situation, risques et mesures à l'échelle mondiale

#### I. Situation

1. La chenille légionnaire d'automne ou noctuelle américaine du maïs (*Spodoptera frugiperda*) est originaire des régions tropicales et subtropicales du continent américain. Elle peut entraîner d'importantes baisses de production si sa présence n'est pas convenablement maîtrisée. Arrivée récemment en Afrique subsaharienne, elle a tout d'abord été signalée en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale, au début de l'année 2016. La légionnaire s'est propagée rapidement et infeste maintenant des millions d'hectares de maïs et de sorgho dans 44 pays d'Afrique subsaharienne, sur une aire qui couvre plus de 22 millions de kilomètres carrés. Compte tenu de sa très grande mobilité, elle va probablement continuer de se propager et atteindre l'Afrique du Nord, l'Europe du Sud et le Proche-Orient. La légionnaire s'attaque de préférence au maïs, ce qui suscite de vives préoccupations parmi les agriculteurs et au sein des communautés et des pouvoirs publics. Elle peut aussi se nourrir de plus de 80 autres espèces de plantes, dont le riz, le sorgho, le millet, la canne à sucre, le coton et des cultures potagères.

#### II. Incidences potentielles

2. En Afrique, la présence de la légionnaire d'automne est susceptible d'avoir un impact considérable et présente toute une série de risques. Un défi particulier réside dans le fait que ce ravageur s'y nourrit de plusieurs cultures vivrières essentielles et qu'il s'attaque à une très large gamme de plantes hôtes. En raison de son apparition récente en Afrique, les expériences de gestion durable de sa présence y sont encore rares.

3. La chenille légionnaire d'automne s'attaque de préférence au maïs, aliment de base pour environ la moitié de la population africaine. En Afrique subsaharienne, la culture de maïs couvre environ 37 millions d'hectares, ce qui représente plus ou moins 24 pour cent du total des terres arables. D'après les estimations, le maïs est la principale source de calories et de protéines pour 300 millions d'Africains.

4. En Afrique subsaharienne, plus de 98 pour cent des dix millions de producteurs de maïs sont des petits agriculteurs. Ils travaillent souvent selon un système de cultures mixtes, utilisent des semences domestiques de variétés locales et la plupart d'entre eux n'ont pas recours aux pesticides.

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).



COAG 26

Les agriculteurs cultivent en général le maïs pour leur propre consommation; le surplus éventuel est presque toujours vendu localement, à bas prix.

5. La culture de maïs joue un rôle fondamental dans la sécurité alimentaire en Afrique et les pertes dues aux infestations de légionnaire d'automne peuvent avoir de graves conséquences: une baisse de 20 pour cent des rendements se traduirait par une réduction annuelle de 16 millions de tonnes de la production de maïs en Afrique subsaharienne, pour une valeur estimée à 4,8 milliards d'USD. Les répercussions seraient par conséquent très importantes sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle et sur les moyens de subsistance des ménages.

### III. Mesures prises à l'échelle mondiale

6. Les incidences potentielles de la propagation de la légionnaire d'automne en Afrique sont telles que des mesures ont dû être prises sans attendre pour y faire face. De nombreux pays ont agi rapidement et ont par exemple acheté et distribué des insecticides chimiques destinés à la lutte contre ce ravageur. Dans certains cas, des pesticides très dangereux ont été utilisés, à des fins d'intervention immédiate. Dans le cadre de la petite agriculture africaine, l'utilisation de pesticides comporte toutefois des risques non négligeables au niveau économique, sur le plan environnemental et pour la santé humaine.

7. Il faut aider les pays à élaborer des approches de gestion intégrée qui vont au-delà des seules mesures d'urgence, notamment en vue de réduire le plus possible les risques associés à l'utilisation des pesticides.

8. La légionnaire d'automne est originaire du continent américain, où tout un ensemble de mesures ont été mises au point afin de gérer sa présence. La lutte durable contre ce ravageur offre de grandes possibilités de collaboration Sud-Sud à partir de l'expérience acquise sur le continent américain. De nombreuses solutions innovantes peuvent aussi être envisagées, comme par exemple développer la lutte biologique ou tirer parti de la résistance des plantes hôtes.

9. Des mesures adaptées à la situation locale pourraient aussi être efficaces contre la légionnaire d'automne mais il faut y associer les acteurs concernés, dans le cadre de travaux de recherche appliquée et d'activités de validation.

10. Comme la légionnaire d'automne est d'apparition récente en Afrique, il faut recenser, élaborer et valider un large éventail de solutions possibles, adaptées aux petits agriculteurs, en matière de protection intégrée.

11. La FAO a rapidement réagi face à la menace que représente la légionnaire d'automne en Afrique subsaharienne et a consacré d'importantes ressources à l'appui d'interventions aux niveaux local, national, régional et mondial. En 2017, elle a consacré près de 12 millions d'USD du budget du Programme ordinaire à la lutte contre le ravageur, notamment dans le cadre de 34 projets du Programme de coopération technique (PCT), pour un montant total de 8,76 millions d'USD.

12. La FAO a élaboré, en collaboration étroite avec des partenaires, un programme d'action quinquennal pour la gestion durable de la légionnaire d'automne en Afrique<sup>1</sup>, d'un coût estimé à 87 millions d'USD. Le programme a été présenté aux donateurs à l'occasion d'une réunion consultative des partenaires fournisseurs de ressources, le 28 novembre 2017. Il comporte six composantes, décrites ci-après.

i) Lutte contre la chenille légionnaire d'automne: recommandations et mesures immédiates

13. Pour que les agriculteurs, les pouvoirs publics et les acteurs des systèmes de vulgarisation puissent agir sans attendre, il faut qu'ils disposent de bons conseils techniques et stratégiques, notamment en vue d'éviter l'utilisation de pesticides très dangereux et afin d'encourager l'adoption de solutions plus sûres.

---

<sup>1</sup> <http://www.fao.org/3/a-bt417f.pdf>.

14. À partir d'une série de réunions organisées en 2017, auxquelles ont participé des experts internationaux, et en utilisant ses propres compétences, la FAO a mis au point un guide sur la gestion intégrée de la chenille légionnaire d'automne sur le maïs<sup>2</sup>, destiné aux écoles pratiques d'agriculture et qui a servi de base aux formations régionales des maîtres formateurs de ces structures.

15. Le site web de la FAO consacré à la légionnaire d'automne<sup>3</sup> est devenu un important portail mondial d'information et de coordination, riche de données actualisées sur le ravageur. Outre des notes d'information publiées régulièrement, on y trouve d'autres documents importants (avis techniques, questions et réponses, rapports de réunions, programme de la FAO, cartes, comptes rendus et guides), qui aident les pays à planifier des mesures sur le court terme.

ii) Priorités de recherche à court terme: essai et validation des pratiques de gestion de la légionnaire d'automne

16. La FAO donne des avis techniques et stratégiques sur la gestion des pesticides et participe au suivi de leur utilisation. C'est particulièrement important si l'on veut éviter l'emploi de pesticides très dangereux, compte tenu de leurs conditions d'achat et de distribution. On a en outre recensé un certain nombre de pratiques locales déjà disponibles aux fins de la gestion de la légionnaire d'automne<sup>4</sup> (exploitation de la diversité végétale, conservation et utilisation d'agents de lutte biologique présents naturellement, recours à du matériel disponible au niveau local), qu'il faut encore mettre à l'essai et valider dans le cadre de recherches officielles et par l'intermédiaire des écoles pratiques d'agriculture.

iii) Communication et formation

Dès le début, la FAO a donné la priorité à l'élaboration de documents d'information fiables et à leur diffusion auprès des pays. Il s'agit de contribuer à des campagnes de sensibilisation et d'alerter les décideurs, le personnel des services de vulgarisation et les agriculteurs. Le matériel mis au point est aussi utilisé dans le cadre de campagnes de communication de grande envergure, y compris dans diverses versions linguistiques. Des dizaines de millions de petits agriculteurs ont rapidement besoin de recommandations et d'instruments qui leur permettent de prendre les bonnes décisions de gestion dans leurs champs. De nouvelles campagnes d'information de grande envergure sont nécessaires et des formations doivent être dispensées aussi vite que possible aux agriculteurs dans toute l'Afrique, par divers moyens (programmes nationaux de vulgarisation, cliniques pour la santé des végétaux et écoles pratiques d'agriculture).

iv) Surveillance, évaluation des risques et alerte rapide

17. La FAO a mis au point une application mobile qui servira aux agriculteurs et aux agents de vulgarisation pour collecter des données sur la légionnaire d'automne lorsqu'ils visitent les champs et inspectent les pièges à phéromone. Il s'agit du Système de surveillance et d'alerte rapide sur la légionnaire d'automne, qui intègre un outil de diagnostic des dommages causés par ce ravageur. Lié à une plateforme de suivi et d'alerte rapide en ligne, cet outil a été mis en place dans la plupart des pays africains au début de l'année 2018. Des formations sont dispensées par l'intermédiaire des écoles pratiques d'agriculture de la FAO et d'autres projets. Pratiquement tous les gouvernements ont nommé un coordonnateur national chargé de la validation des données collectées au moyen du Système. Des technologies modernes comme les drones et la télédétection sont aussi à l'étude afin de diagnostiquer et de contrôler les dommages causés par la légionnaire d'automne.

18. La FAO et l'Agence britannique pour le développement international (DFID) ont collaboré à l'élaboration d'un modèle d'évaluation des risques liés à la légionnaire d'automne. Les données relatives à la présence du ravageur dans les champs sont transmises au moyen de l'application du Système de surveillance et d'alerte rapide.

v) Politiques et appui à l'élaboration de la réglementation

19. Dans ces domaines, la FAO apporte surtout un appui à la formulation d'avis techniques et stratégiques sur l'homologation des pesticides et leur mode d'utilisation, ainsi que sur le contrôle de l'emploi des pesticides. L'Organisation a facilité les échanges avec les services d'homologation des

<sup>2</sup> <http://www.fao.org/documents/card/en/c/I9124FR>.

<sup>3</sup> <http://www.fao.org/food-chain-crisis/how-we-work/plant-protection/fall-armyworm/fr/>.

<sup>4</sup> <http://www.fao.org/3/CA0435EN/ca0435en.pdf> (en anglais).

pesticides s'agissant des produits utilisés contre la légionnaire d'automne et a élaboré une note d'orientation sur leur utilisation.

20. La FAO en étroite collaboration avec les principaux partenaires de recherche, donne aussi des indications aux organismes nationaux de recherche sur les domaines d'étude et d'innovation qui doivent avoir la priorité dans la lutte contre la légionnaire d'automne.

vi) Coordination

21. La FAO a collaboré avec de nombreux partenaires à l'élaboration du Cadre de partenariat à l'appui de la gestion durable de la chenille légionnaire d'automne en Afrique. Ce dernier compte plusieurs volets et rassemble tous les partenaires au sein d'une structure coordonnée et cohérente, ce qui permet à ceux-ci de tirer parti de leurs avantages comparatifs de manière complémentaire et en synergie. Le Cadre de partenariat a été approuvé lors de la deuxième session du Comité technique spécialisé de l'Union africaine sur l'agriculture, le développement rural, l'eau et l'environnement, tenue le 6 octobre 2017, puis par les partenaires de développement, lors d'une réunion de coordination des partenaires techniques organisée au Siège de la FAO, le 9 mars 2018.

22. Afin de renforcer la coordination, la FAO a facilité la création d'un certain nombre de groupes de travail technique, qui sont tous dirigés par une institution/organisation compétente et composés d'experts internationaux. Les groupes de travail technique couvrent des sujets thématiques importants comme la lutte biologique et la formation des agriculteurs. Ils soutiennent le Cadre de partenariat à l'appui de la gestion durable de la chenille légionnaire d'automne en Afrique et contribuent à enrichir ses différents volets sur le plan technique.

23. La FAO et ses partenaires mondiaux déjà actifs dans le domaine de la recherche fixeront aussi des priorités et mettront en commun leurs meilleures compétences techniques afin de définir et de valider un large éventail d'options que les petits agriculteurs africains pourront adopter pour lutter contre la légionnaire.

#### IV. Défis à relever

24. La légionnaire d'automne continue de se propager. Les pays touchés, et un nombre croissant d'agriculteurs, auront besoin de savoir comment gérer durablement sa présence en Afrique subsaharienne, mais aussi dans d'autres régions. Des campagnes d'éducation et de communication de grande envergure sont par conséquent nécessaires.

25. Les stratégies de gestion qui peuvent être adoptées doivent faire l'objet d'essais et être validées. Les gouvernements ont besoin d'un soutien pour élaborer des politiques sur l'emploi des pesticides et pour définir des priorités nationales en matière de recherche appliquée. Il faut collecter et interpréter les données qui permettent de déterminer le niveau de présence de la légionnaire d'automne et ses modèles de déplacement possibles. Les systèmes de suivi et d'alerte rapide doivent être plus largement déployés.

26. Les priorités à court terme sont clairement définies et portent sur la formation des agriculteurs, la communication et la gestion des pesticides, ainsi que sur la surveillance et l'alerte rapide.

27. Le défi consistera à coordonner les capacités de tous les partenaires et à favoriser la production de connaissances et l'innovation, afin de disposer des données, notamment scientifiques les plus fiables et des meilleurs outils pour gérer le ravageur à long terme.

28. Un autre défi consistera à mobiliser les ressources nécessaires pour faire en sorte que le cadre et le plan d'action se traduisent en mesures concrètes et aident les petits agriculteurs touchés à gérer durablement la présence de la légionnaire d'automne, à créer des systèmes de culture résilients et à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence de leurs familles.